



Produit manquant à la livraison

Par **tatwin974**, le **17/09/2009** à **13:50**

Bonjour,

j'habite à la Réunion. en juillet pendant mes vacances en métropole ,je suis passédans une sellerie d'équitation acheter du matériel pour mon poney-club ainsi que pour moi.

il y a 15 jours ,j'ai enfin reçu mes 2 palettes de marchandises. lorsque j'ai déballé le matériel, il manquait 2 articles: un harnais d'attelage et un mors.

ces 2 produits été bien mentionnés sur les 2 factures et ils ont été dédouanés à l'arrivée.

j'ai téléphoné au sellier qui me dit que mes produits ont été dérobés chez le transitaire en métropole au moment où les palettes sont passée du camion au bateau.

le transitaire nie sa reponsabilité dans ce manque de marchandise.

à l'arrivée aucune des 2 palettes ne présentaient une infraction quelconque (cout de cutter, déchirement, carton éventrés... rien).

le sellier est persuadé d'avoir mis les éléments manquant dans la palette et me demande de me retourner contre mon transitaire. il ne veut ni me renvoyer les articles, ni me les rembourser.

en 6ans de travail avec le transitaire, je n'ai jamais eu de problème quelconque de ce genre. c'est de la marchandise très spécifique (qui va voler ça?)

j'ai le bon de livraison qui ne mentionne rien de particulier sur les palettes.

à l'heure d'aujourd'hui je souhaite récupérer mes quelques 1000€.

comment faire?

en vous remerciant

H.MULLER